

Date de dépôt : 13 décembre 2012

Pétition

concernant la modification de la circulation Boulevard Jacques-Dalcroze, quartier de Rive

Mesdames et
Messieurs les députés,

Depuis lundi 10 décembre 2012, on assiste à une modification de la circulation du boulevard Jacques-Dalcroze dans le quartier de Rive, à savoir que les véhicules provenant de la rue Ferdinand-Hodler ne peuvent plus s'engager dans le boulevard Jacques-Dalcroze pour rejoindre le Rond-Point de Rive.

En effet, ils sont immédiatement redirigés vers la rue Ami-Lullin pour ensuite reprendre le boulevard Helvétique s'ils veulent se rendre sur le pont du Mont-Blanc ou le quai Gustave Ador, ou autres rues du quartier.

Il est important de rappeler ici que deux fois par semaine de 5 h du matin à 14 h se tient le marché de Rive dans le bas du boulevard Helvétique et que les véhicules arrivant à cette hauteur doivent bifurquer soit à gauche vers le Rond-Point de Rive ou à droite pour reprendre la place des Eaux-Vives.

Renseignements pris auprès de la Direction générale de la mobilité (ci-après DGM) et de son équivalent à la Ville, les instructions de modifications de ladite voirie ont été données par la DGM à la Ville une semaine auparavant, environ début décembre, la demande de modification provenant des TPG.

D'autre part, une douzaine de places de parking sont supprimées sur le boulevard Jacques-Dalcroze et sept places dans la rue Ami-Lullin. Aucune nouvelle place supplémentaire en sous-sol n'est créée en compensation comme le veut la loi.

Les pétitionnaires demandent au Département de l'intérieur, de la mobilité et de l'environnement (DIME) de faire rétablir par ses services la circulation au boulevard Jacques-Dalcroze quartier Rive telle qu'elle existait avant ces modifications.

N.B. 36 signatures
p.a. Madame Fabienne Gautier
Présidente de la Fédération du
Commerce Genevois
19, Bvd Helvétique
1207 Genève